

La Vie etterbeek^{ee}koise

www.etterbeek.be

ETTERBEEK, PREMIÈRE COMMUNE à ACCUEILLIR UN VILLAGE DE TESTING



**COVID-19 : Gardons
les bons réflexes**

Le masque toujours
obligatoire dans
certaines zones

**La maison Hap
se réinvente**

Complètement restaurée,
elle s'ouvrira sur
le quartier

**Etterbeek se mobilise
pour l'emploi !**

L'événement qui vous
aide à trouver un job

**Administration communale
d'Etterbeek**
Av. d'Auderghem 113
1040 Etterbeek
02 627 21 11
info@etterbeek.be
www.etterbeek.be

Affaires européennes - 02 627 27 39
affaireseuropeennes@etterbeek.be

Aménagement du territoire - 02 627 27 58
urbanisme@etterbeek.be

Animation - 02 627 23 34
animation@etterbeek.be

Bien-être animal - 02 627 24 41
beanimal@etterbeek.be

Cabinet du bourgmestre - 02 627 23 51
bourgmestre.dewolf@etterbeek.be

Classes moyennes - 02 627 23 24
classesmoyennes@etterbeek.be

CPAS - 02 627 22 57
info@cpas-etterbeek.irisnet.be

Culture Fr - 02 627 25 06
culturefrancophone@etterbeek.be

Culture NI - 02 627 23 05
affairesneerlandophones@etterbeek.be

Développement durable
02 627 27 85
etterbeek.durable@etterbeek.be

Egalité des genres et diversité
02 627 27 54
egalite@etterbeek.be

Etat civil - 02 627 24 62
etatcivil@etterbeek.be

Etrangers - 02 627 25 02
etrangers@etterbeek.be

Foires - Marchés - Brocantes
02 627 27 92
marches@etterbeek.be

Jeunesse - 02 627 25 18
jeunesse@etterbeek.be

Mobilité - 02 627 27 18
mobilite@etterbeek.be

Population - 02 627 26 02
population@etterbeek.be

Programme de Cohésion Sociale
02 609 16 71
picetterbeek@mlett.irisnet.be

Propreté publique - 0800 25 755
proprete@etterbeek.be

Sports - 02 627 25 71
sports@etterbeek.be

Stationnement - 02 627 25 23
stationnement@etterbeek.be

Travaux publics - 02 627 27 13
travauxpublics@etterbeek.be

La Vie etterbeekoise

Avenue d'Auderghem 113
1040 Etterbeek
02 627 23 29

communication@etterbeek.be

Impression : Van Ruys Printing
Rue de l'Orient 50-52 - 1040 Etterbeek
(imprimé sur papier recyclé)



www.etterbeek.be

CORONAVIRUS :

Se protéger, c'est préserver le fonctionnement de toute la société

Au cours des dernières semaines, les chiffres de contamination au coronavirus ont fortement augmenté en Belgique mais aussi à Bruxelles. Prenons le temps, avec Patrick van der Kar, gestionnaire de crise pour la Cocom (Commission communautaire commune), de revenir sur le sens des mesures de sécurité prises dans notre capitale mais aussi sur les conséquences du nombre croissant de personnes placées en quarantaine.



Patrick van der Kar, crisismanager voor de GGC

Pouvez-vous d'abord nous préciser le rôle d'un gestionnaire de crise ?

Patrick van der Kar : Au sein de la cellule de crise, je suis le point de contact privilégié pour les 19 communes et institutions. Mon travail consiste à aborder les mesures sanitaires, les expliquer et parfois les clarifier auprès de différentes entités. Je peux intervenir auprès des communes, qu'elles soient bruxelloises ou de la périphérie, mais aussi auprès du milieu éducatif ou encore d'organes institutionnels.

Malgré les nombreuses campagnes de sensibilisation, on constate que le virus circule plus ces dernières semaines. Avec quelles conséquences ?

P.V.D.K. : En effet, on observe que les contaminations augmentent fortement au sein de la population active (les 15-60 ans). Si on regarde les chiffres, cela signifie que si 2000 personnes sont contaminées sur 14 jours

dans la région bruxelloise, cela représenterait au moins 6000 personnes en quarantaine (les personnes qui ont été en contact rapproché avec les 2000 cas positifs), qui sont autant de gens en moins dans les restaurants, les magasins, les salles de spectacle. C'est tout le secteur socio-économique qui est impacté et, parfois, durablement.

Pourquoi les gestes barrière restent le meilleur moyen de se protéger contre le coronavirus ?

P.V.D.K. : Respecter les distances physiques, porter un masque couvrant la bouche et le nez et se laver les mains très régulièrement constituent en effet les meilleures armes pour se protéger du virus. Rappelons que ce sont bien les gouttelettes produites lorsqu'on parle, qu'on tousse ou qu'on éternue qui sont susceptibles de contaminer les autres. Le masque sert donc à les protéger et nous empêche également de toucher notre nez ou notre bouche avec des mains qui auraient elles-mêmes touché des surfaces contaminées.

Le congé d'automne rime souvent avec city trip ou retour au pays pour des fonctionnaires internationaux. Là aussi, il faudra être particulièrement vigilant...

P.V.D.K. : Effectivement, si le SPF Affaires Etrangères a annoncé que les voyages en zone rouge n'étaient plus interdits, il faut tout de même garder à l'esprit que le fait de passer plus de 48h dans une zone rouge implique le passage obligatoire d'un test de dépistage et surtout une quarantaine de 7 jours après le retour ! Nous en appelons donc au sens des responsabilités des citoyens afin de se soucier de la santé de tous.

Obligation du port du masque : de nouvelles mesures depuis le 1^{er} octobre



Suite à la décision du dernier Conseil national de sécurité de mettre fin à l'obligation générale du port du masque en région bruxelloise et d'encourager les communes à prendre des mesures plus localisées, le bourgmestre Vincent De Wolf a pris une ordonnance de police qui fixe une série de mesures concernant le port du masque dans notre commune afin de préserver au maximum la santé des citoyens.

Depuis le 1^{er} octobre, toute personne à partir de l'âge de 12 ans doit **porter un masque dans les zones commerçantes « La Chasse », « Tongres » et « Jourdan »**. L'ordonnance vise également les terrasses des restaurants situées dans ces zones, qu'elles soient installées dans l'espace public ou dans l'enceinte d'un établissement privé (à l'exception des personnes assises à table).

Le port du masque est également obligatoire **dans un rayon de 15 mètres autour de l'entrée de tout établissement scolaire situé sur le territoire de la commune.**

Enfin, toute personne circulant à Etterbeek doit en **permanence se munir d'un masque** afin de pouvoir le présenter à la demande d'un agent qualifié ou le porter immédiatement si la configuration d'un lieu ne permet pas le respect des distances physiques. Le non-respect de ces mesures pourra être sanctionné d'une amende administrative communale pouvant aller jusqu'à 350 euros.

Rappelons que ces mesures strictement adaptées aux spécificités locales ont été prises dans le contexte d'une augmentation croissante du nombre de contaminations au coronavirus et qu'elles n'ont d'autres objectifs que de préserver la santé des citoyens et la capacité d'accueil des infrastructures hospitalières.

Premier village de testing à Etterbeek

Depuis ce vendredi 2 octobre, un village de testing au coronavirus est installé Porte de Tervueren devant les grilles du parc du Cinquantenaire. Appelé Village Mérode, il peut accueillir jusqu'à 1200 personnes par jour.



Le bourgmestre Vincent De Wolf et le Ministre bruxellois en charge de la Santé Alain Maron lors de l'inauguration le 2 octobre.

Dans le cadre de l'augmentation de la capacité de testing dans la capitale, la Cocom (Commission Communautaire commune) a sollicité la collaboration de la commune d'Etterbeek en vue d'installer le premier « village de testing bruxellois ». Celui-ci est mis en place par l'entreprise Golazo en collaboration avec la Croix-Rouge sur l'esplanade située devant le parc du Cinquantenaire (Porte de Tervueren).

Ce village a ouvert ses portes le **2 octobre** pour une durée de six mois minimum. À terme, il devrait pouvoir accueillir jusqu'à 1200 personnes par jour **sur rendez-vous uniquement, entre 8h et 16h, du lundi au samedi**. Chaque personne ne restant pas plus de 5 minutes sur le site. Sur place, le port du masque est évidemment obligatoire. Les tests sont ensuite envoyés dans les laboratoires de l'UCL pour analyse. Les résultats sont communiqués dans les 48h aux patients.

Soulager les hôpitaux et les médecins

Ce type d'infrastructures déjà présentes à Anvers et à Gand, permet de tester un grand nombre de citoyens présentant un risque de contamination à la Covid-19, soit, parce qu'ils reviennent d'une zone rouge soit parce qu'ils ont été contactés par la Cellule de tracing. En tous les cas, il sera nécessaire de s'inscrire préalablement sur le site <https://brussels.testcovid.be/>. Un tel dispositif soulage donc fortement les médecins généralistes et les services d'urgence qui peuvent se concentrer sur des patients présentant des symptômes.

Un village encadré et sécurisé

Ce village de testing est encadré par des gardiens de la paix en journée et une société privée en assurera la surveillance en soirée. La commune d'Etterbeek a également avancé un montant de 700.000 euros pour



L'organisation mise en place permet de limiter les files et la durée du test sur place.

la mise en place de l'infrastructure (montant qui devrait ensuite être remboursé par la COCOM). Enfin, elle met l'ensemble des moyens nécessaires sur le terrain de manière immédiate afin de rendre cette opération de santé publique réalisable dans les meilleures conditions.

Retrouvez toutes les informations pratiques relatives au fonctionnement de ce centre de test sur le site : <https://brussels.testcovid.be/>

Qui peut se faire tester au Village Mérode ?

Vous pouvez venir vous faire tester si vous remplissez les conditions suivantes :

- **Vous présentez un risque élevé:**
 - parce que vous revenez d'une zone rouge
 - parce que vous avez été contacté par un enquêteur la cellule tracing car vous avez eu un contact prolongé avec une personne infectée

Dans les deux cas, vous recevrez un code d'activation (code PCR) pour un test Covid-19.

- **Votre médecin vous a prescrit un test pour le centre de test**

Inscription et prise de rendez-vous au village Mérode : <https://brussels.testcovid.be>



Etterbeek se mobilise pour l'emploi !



Fruit d'un partenariat entre Actiris et divers organismes actifs à Etterbeek en matière d'insertion professionnelle (Mission Locale, ALE, commune, CPAS), la **Maison de l'Emploi** a pour mission de coordonner les actions entreprises dans ce domaine au niveau local et de renforcer les liens entre opérateurs afin de proposer un accompagnement efficace et de qualité aux demandeurs d'emploi.

Dans ce cadre, elle organise, en collaboration avec ses partenaires, la **première édition de l'événement « Etterbeek se mobilise pour l'emploi ! »**, qui propose aux personnes concernées une série d'activités gratuites qui leur permettront de **booster leur recherche d'un emploi durable**. Concrètement, du 13 au 30 octobre 2020, de nombreuses animations individuelles ou collectives, de sensibilisation et de coaching sur le thème de l'emploi auront lieu à Etterbeek :

- **Un parcours vers un jobdating dans le secteur du nettoyage** (industriel et chez les particuliers) avec séance d'information sur les spécificités et exigences du métier, conseils pour élaborer un CV qui percute, simulations d'entretiens d'embauche et rencontre avec des employeurs qui recrutent dans le secteur.
- **Un échange avec des professionnels des ressources humaines** afin de démystifier les attentes des entreprises et les processus de recrutement : comment un CV est-il analysé ? Que vaut une candidature spontanée ? Comment se déroule un entretien d'embauche ? Qu'attend-t-on d'un candidat ? Etc.
- Des **séances d'information sur le travail intérimaire**, porte d'entrée vers un emploi durable, sur les **aides à l'embauche** qui sont autant d'atouts supplémentaires à mettre en avant pour pouvoir décrocher un poste **et sur les métiers en pénurie** et les formations qui y mènent.
- **Une conférence sur le renforcement de l'image de soi** et les clefs pour y parvenir ainsi que des ateliers pour **développer un portrait professionnel impactant** et en prendre soin sur internet et les réseaux en trouvant le juste équilibre numérique dans la recherche d'emploi.

En raison du contexte sanitaire actuel (Covid-19), l'organisation pratique de ces activités tiendra bien évidemment compte des dernières mesures en vigueur afin de préserver la santé de tous. Pour de plus amples informations sur cet événement et/ou pour en consulter le programme complet, une seule adresse : www.etterbeek.be/maison-emploi.



Maison de l'Emploi d'Etterbeek

mde1040jh@actiris.be – www.etterbeek.be/maison-emploi

Le retour des diagnostics en marchant

Après une longue pause, les diagnostics en marchant chers aux Etterbeekois-es reviennent le 17 octobre dans le quartier de Theux et le 14 novembre dans le quartier Acacias.



Crise sanitaire oblige, les diagnostics en marchant ont été suspendus ces derniers mois. Aujourd'hui, la commune peut à nouveau les envisager en respectant bien sûr des mesures de sécurité comme le port du masque durant toute la durée de l'événement, le maintien des distances physiques et une inscription préalable afin de limiter le nombre de participants.

Pour rappel, ces balades exploratoires développées fin 2016, à l'initiative du bourgmestre Vincent De Wolf, en charge de la Participation, consistent à inviter les riverains d'un périmètre spécifique à venir rencontrer les membres du collège et les responsables de différents services communaux afin d'effectuer, en leur compagnie, une visite de leur quartier suivant un itinéraire prédéfini. L'occasion, pour les habitants, d'exprimer certaines difficultés rencontrées au quotidien et, pour les représentants de la commune, de recueillir leurs avis, remarques et/ou suggestions, que ce soit par rapport à la propreté, à l'entretien des trottoirs et des voiries, à la mobilité ou encore à la sécurité des lieux.

Les prochains diagnostics auront lieu le samedi 17 octobre dans le quartier Theux (départ depuis la place de Theux), à 10h, et le samedi 14 novembre dans le quartier Acacias (départ depuis la place des Acacias), à 10h également. Les balades durent en moyenne 1h30.

Pour y participer, n'oubliez pas de vous inscrire préalablement auprès du service Participation (participation@etterbeek.be).

Un Parcours d'artistes qui relance la culture à Etterbeek

Le vendredi 02 octobre, l'Echevine de la Politique socio-culturelle Colette Njomgang Fonkeu, accompagné par l'Echevin de la Culture néerlandophone Frank Van Bockstal, a lancé la quatrième édition du Parcours d'artistes. Cette édition particulière dans le contexte actuel de la crise sanitaire a permis aux Etterbeekois de découvrir plus de 200 artistes durant trois jours.



Le secteur de la culture, durement impacté par les mesures édictées par le Gouvernement en vue d'endiguer la propagation du Coronavirus, a donc repris des couleurs le temps d'un week-end. C'était l'objectif de ce Parcours d'artistes 2020 : offrir une vitrine aux artistes qui ont été privés de public durant de longues semaines. « En cette période compliquée pour tous les artistes, il est primordial de les soutenir. Par cet événement, nous voulons qu'ils soient visibles mais aussi que le public puisse aller à leur rencontre afin qu'ils expliquent leur travail » explique Colette Njomgang Fonkeu.

C'est donc toute la commune qui s'est mobilisée pour accueillir le Parcours d'artistes. Qu'il s'agisse de l'académie de musique Jean Absil, de la Maison Cauchie, de l'administration communale ou encore du Senghor, pas moins de 15 lieux ont été mis à disposition des acteurs du secteur culturel. Afin de toucher un maximum de personnes, la commune a même investi dans un écran géant sur la place Jourdan, permettant aux spectateurs qui n'auraient pas pu trouver de place dans la salle de suivre les performances en direct.

Évènement phare de la politique culturelle de la commune, le Parcours d'artistes 2020 a marqué le retour du secteur artistique le temps d'un week-end. « Retrouver nos artistes à l'occasion de cet événement nous a prouvé qu'ils sont indispensables à notre quotidien. Continuons de les soutenir comme nous le pouvons » conclut l'Echevine.

Le CPAS lance les aides « coup de pouce » pour les Etterbeekois.es touché.e.s par la crise du Covid-19



Les mesures publiques déployées depuis plusieurs mois afin de lutter contre la pandémie ont affecté les ressources et le pouvoir d'achat d'un grand nombre de citoyen.ne.s qui endurent les conséquences sociales de la crise sanitaire. Dans ce contexte, depuis plusieurs semaines, le CPAS a renforcé ses équipes mais aussi les aides qu'il peut octroyer afin de soutenir les Etterbeekois.es qui subissent les répercussions de la crise du Covid-19.

« Le CPAS est, aujourd'hui, un véritable acteur de la relance. Grâce à différents types d'aides, nous sommes présents pour soutenir les ménages qui, actuellement, ont des difficultés à faire face à l'ensemble de leurs dépenses. En donnant un coup de pouce aujourd'hui, nous souhaitons éviter que plus de personnes ne tombent, demain, dans la précarité. »

Arnaud Van Praet
Président du CPAS

Les aides « coup de pouce » du CPAS sont diverses : aides financières, aides en matière de logement ou de fourniture d'énergie, intervention dans les frais de scolarité, aide pour soutenir l'accessibilité numérique, aides en matière de santé, etc. Ces aides sont accessibles, après une analyse individuelle, aux ménages à faibles et à moyens revenus qui sont impactés par la crise sanitaire.

Pour plus d'informations ou pour solliciter une aide, nous vous recommandons de prendre contact avec les équipes du CPAS par email et/ou par téléphone.



CPAS d'Etterbeek

0800 399 32 – 02-627.22.57

covid19@cpas-etterbeek.irisnet.be

En visite exclusive sur le chantier de la Maison Hap !

Lieu empreint d'histoire, véritable joyau architectural etterbeekois, la Maison Hap est au cœur d'un vaste projet de restauration et de réaffectation actuellement mené dans le cadre du Contrat de Quartier Durable Chasse-Gray. Ce chantier d'exception figurait au programme des visites organisées les 19 et 20 septembre derniers lors des Journées du Patrimoine. Retour sur le passé glorieux de cet édifice emblématique de la commune qui se verra prochainement attribuer une nouvelle vocation.

En 1804, Albert-Joseph Hap, maire d'Etterbeek (on est alors sous « l'Empire »), acquiert une propriété d'environ 3 ha incluant, entre autres, une maison de style Renaissance du 16^{ème} siècle et un étang alimenté par le Broebelaer, affluent du Maelbeek. Son fils François-Louis, notaire, y fait construire en 1859 une demeure à front de rue que son propre fils, Félix, fera agrandir en 1905 par l'architecte Thoelen qui l'habillera, notamment, d'une façade néoclassique. En 1971, à l'initiative de Jean Hap, le splendide jardin familial est ouvert au public. À sa mort (en 1988), la commune hérite de l'ensemble de la propriété dont les différents éléments sont aujourd'hui classés.

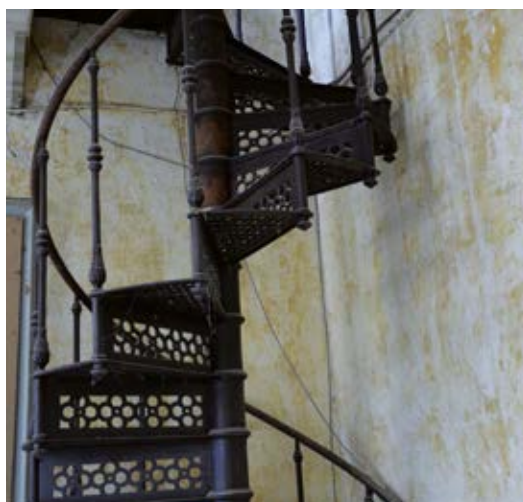
Des travaux conséquents mais qui conserveront la mémoire des lieux

Lors de ce chantier d'envergure qui devrait être terminé en septembre 2021 et dont le coût total est estimé à un peu plus de 3 millions d'euros (en grande partie subsidié par la Région), l'entièreté du bâtiment sera restaurée en profondeur. La plupart des éléments décoratifs intérieurs

seront conservés, telles les anciennes vues d'Etterbeek réalisées sur toile par Édouard Navez ornant les murs de la salle à manger, les plafonds décorés de peintures des deux salons principaux, le remarquable vitrail de style Art nouveau illuminant l'ancienne étude notariale ou encore les papiers peints, boiseries, frises et mosaïques d'époque.

Un nouvel espace dédié à la mixité et au vivre-ensemble

À l'issue de ces travaux, le site Hap changera complètement d'affectation puisqu'il sera reconverti en infrastructure de quartier (avec locaux, salle polyvalente et petit espace horeca) consacrée à l'organisation d'activités socio-culturelles et récréatives. À ce titre, il abritera notamment le projet « Carrefour des Régions » développé par la commune en vue de favoriser la mixité et mettre en valeur la grande diversité de pays, de cultures et de langues représentées dans ce quartier.



Etterbeek soutient le secteur culturel



Particulièrement touché par la crise, le secteur culturel tente aujourd'hui de se relever. La commune d'Etterbeek soutient les artistes à travers l'octroi d'une nouvelle prime.

La crise sanitaire sans précédent que nous vivons actuellement a entraîné l'annulation de plusieurs événements culturels organisés par la commune en 2020. Les autorités communales ont donc décidé d'utiliser les budgets alloués à ces événements pour aider les artistes et asbl culturelles d'Etterbeek. Cette prime vise à couvrir les créations d'artistes afin d'améliorer l'accès à la culture pour tous et soutenir la créativité. Le montant de cette aide varie de 250 à 1000 euros selon qu'il s'agisse d'une asbl, d'une résidence de création, d'un artiste reconnu professionnellement, etc. Pour pouvoir en bénéficier, la personne ou l'association doit avoir son domicile ou son siège à Etterbeek. Les créations doivent également être réalisées sur le territoire etterbeekois.

Cette prime est octroyée une seule fois par demandeur. Après avoir pris connaissance du règlement relatif à son octroi, il vous faudra remplir le formulaire de demande (disponible sur le site de la commune www.etterbeek.be) et le renvoyer, accompagné de ses annexes, au service Culture avant le 31 décembre 2020.



Service Culture

02 627 25 06

culturefrancophone@etterbeek.be

Ludothèque : les jeux sont frais !

Le 26 septembre dernier, c'était la fête à la ludothèque d'Etterbeek. Familles, voisins et autorités communales s'étaient donné rendez-vous pour l'inauguration du nouveau bâtiment situé rue du Préau, 24. Un réaménagement initié dans le cadre du contrat de quartier durable Chasse-Gray.



Comme il semble loin, l'ancien local de la ludothèque de l'avenue d'Auderghem. Depuis plus d'un an déjà, nos ludothécaires se sont en effet appropriés un magnifique espace de 240m² situé sur deux étages dans lequel ils proposent aux enfants pas moins de 2000 jeux ! Des jeux éducatifs jusqu'aux jeux de société et de stratégie en passant par les jeux en bois, les casse-tête et quelques jeux électroniques, il y en a vraiment pour tous les goûts. Soutenus par une équipe de bénévoles, nos ludothécaires proposent également aux jeunes et moins jeunes des tournois, des animations variées et des ateliers créatifs.

Un lieu polyvalent

Une chose est certaine, la ludothèque a trouvé un écrin à la hauteur de toutes les activités qui y sont proposées. Grand, lumineux, accessible (grâce à la rampe PMR), il est aussi nettement plus convivial que l'ancien local notamment grâce à sa terrasse et à un accès direct au jardin. Les collections de jeux se trouvent aujourd'hui dans des rayons directement accessibles au public. Enfin, la salle mezzanine peut accueillir de nombreuses activités associatives ou citoyennes. La ludothèque d'Etterbeek est ouverte : lundi de 16h à 18h30, mardi de 15h à 17h30, mercredi de 14h à 17h, jeudi de 10h à 12h et de 15h à 17h30, vendredi de 15h à 17h30 et samedi de 9h30 à midi.



Ludothèque d'Etterbeek

Avenue du Préau 24 - 02 642 90 22

ludotheque-etterbeek@skynet.be

Le Programme de la Maison des Enfants

Ce coup de projecteur sur la ludothèque est aussi l'occasion de mettre en lumière les services proposés par la Maison des Enfants. Voici les activités organisées sur deux sites :

Site avenue du Préau, 24

- L'école des devoirs : organisée par l'asbl Animation et loisirs pour tous pour les élèves du primaire les lundis, mardis et jeudis de 15h45 à 16h45. Le prix est de 10 €/an. Renseignements : Isabel Jadoul (0477 56 37 60).
- La halte-accueil a pour projet d'accueillir l'enfant de 1 à 3 ans dans sa première expérience de socialisation. Les activités proposées (psychomotricité, éveil musical, plaisir du livre et exploration libre) sont basées sur une pédagogie non directive, centrée sur l'enfant, dans un espace spécialement aménagé disposant de matériel adapté et varié. Ouverture mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h. Renseignements : 0475 31 35 49 - v.mammerickx@gmail.com.
- Les ateliers organisés par la Ligue des Familles tous les samedis matin de 9h30 à 12h00. Deux ateliers d'éveil musical (rythmique Dalcroze) pour enfants de 3 à 6 ans et un atelier terre glaise sont proposés aux petits. Pendant ce temps, à la ludothèque, les parents qui désirent rester sur place partagent un moment de convivialité avec d'autres parents autour d'une tasse de café. Le port du masque est obligatoire pour tous les adultes. Du gel hydro-alcoolique est mis à disposition. Un abonnement semestriel pour l'atelier d'éveil musical est obligatoire (prix : 4,5€ est demandé par séance). Renseignements : Isabelle Wouters (0486 75 03 75 isa_wouters@yahoo.fr).
- Atelier d'échecs pour les plus de 6 ans donné par un maître, spécialisé dans l'apprentissage du jeu d'échecs aux enfants. L'activité se déroule tous les samedis matin en période scolaire dans les locaux de la ludothèque de 10h30 à 11h30. Le prix est de 2 € par enfant. Renseignements : 0499 43 93 50 - kimlequang@yahoo.fr.

Site rue de l'Etang, 54

Espace Famille est un lieu de rencontre pour enfants de 0 à 3 ans accompagnés d'un adulte qui leur est proche et qui reste présent. Pour les familles, c'est l'occasion de souffler, de rencontrer d'autres parents, de partager ses expériences, ses préoccupations et ses joies de la vie au quotidien avec son enfant. Les enfants peuvent jouer et faire connaissance avec d'autres enfants en toute tranquillité puisque l'adulte qui les accompagne reste avec eux. Ouverture : mercredi de 10h15 à 12h30, jeudi de 10h15 à 12h et de 15h à 18h, et vendredi de 10h15 à 13h30. Attention, Espace Famille vous accueille à présent en nombre limité et avec toutes les mesures de précaution nécessaires. Du gel hydroalcoolique est mis à disposition et le port du masque est obligatoire pour tous les adultes (familles et accueillantes). L'inscription n'est pas obligatoire mais conseillée en appelant le numéro d'Espace Famille : 0485 02 98 11.

Renseignements: lespacefamille@gmail.com - www.espace-famille.be

Pleegzorg : à vos côtés dans la prise en charge d'un proche



Vous êtes ou connaissez une personne qui accueille chez elle un adulte handicapé ou présentant des troubles psychiatriques (frère, sœur, oncle, tante, neveu, nièce, petit-enfant, connaissance, etc.) ? Un soutien et une aide financière peuvent être obtenus via le service d'accueil familial Pleegzorg !

Lorsqu'un ménage prend soin d'un proche* dans le cadre d'une telle prise en charge, celui-ci peut bénéficier d'un accompagnement de la part de Pleegzorg et prétendre à une indemnité, qu'il s'agisse d'une personne vivant sous le même toit ou séjournant de temps en temps au sein de la famille.

*Les relations parent-enfant ou de couple ne sont pas prises en compte par Pleegzorg

En quoi Pleegzorg peut vous être utile ?

- En envoyant régulièrement un.e conseiller.ère en visite à votre domicile afin que vous puissiez lui poser vos questions et réfléchir ensemble aux démarches sociales et administratives, aux activités quotidiennes, au temps libre ainsi qu'à l'aide dispensée par d'autres services. Vous pourrez compter sur son soutien et discuter de la façon dont vous vivez cet hébergement ;
- En vous aidant à obtenir auprès des autorités une allocation mensuelle nette d'impôts.

Témoignage : Bruno (49 ans), frère et famille d'accueil de Johan (52 ans)

« Mon frère est atteint de déficience mentale. Tous les enfants ont quitté la maison vers la vingtaine. Seul Johan est resté habiter chez nos parents. Lorsque maman est décédée, papa n'a plus pu s'occuper de lui. J'ai alors proposé que mon frère vienne vivre chez moi. Cela fait maintenant 6 ans qu'il habite avec nous. Il y a 6 mois, quelqu'un à la mutuelle m'a demandé si j'avais déjà songé à me faire accompagner par un service d'accueil familial. Ce que je fais pour Johan est reconnu en tant qu'aide fournie à un proche et j'ai donc droit à un soutien financier pour ça. »



Pleegzorg Vlaams-Brabant en Brussel

016 22 96 13

volwassenen@pleegzorgvbb.be

www.pleegzorgvolwassenen.be

Une « rue conviviale » dans votre quartier à la Toussaint ? C'est possible !



Rappelez-vous, cet été, Etterbeek adoptait un règlement visant à faciliter la mise en place de « rues conviviales » sur son territoire afin de permettre aux habitants de se réapproprier l'espace public après le confinement, par exemple pour y organiser des activités favorisant la cohésion sociale telles que des animations de quartier, des jeux pour enfants, etc.

Cette mesure mise en place à l'initiative de l'échevin Karim Sheikh-Hassan a depuis fait son chemin puisque plusieurs projets ont d'ores et déjà pu être concrétisés, notamment rue de l'Orme et rue Baron Lambert, où des voisins en ont profité pour sortir tables et chaises au soleil, faire plus ample connaissance et passer d'agréables moments ensemble.

Pour celles et ceux d'entre vous que cela intéresse, sachez que ce règlement sera maintenu sur le long terme et qu'il est donc possible d'organiser une « rue conviviale » dans votre quartier lors de chaque période de vacances scolaires ainsi que durant les jours fériés.

Pour solliciter la fermeture de votre rue (pour rappel jusqu'à cinq jours d'affilée, de 10h à 20h maximum), rien de plus simple : complétez le formulaire de demande disponible sur le site internet de la commune (www.etterbeek.be) et renvoyez-le, minimum 15 jours avant la date de fermeture souhaitée, par email à l'adresse ruessconviviales@etterbeek.be. Chaque demande doit être introduite par trois riverains « parrains » ou « marraines » de l'événement qui doivent eux-mêmes être soutenus par au moins dix autres habitants également domiciliés dans le tronçon de voirie concerné.

i Rues conviviales
ruessconviviales@etterbeek.be

Du liège dans la pelouse



C'est le samedi 5 septembre, dans le cadre de la journée des jeunes organisée par le Royal Racing Club Etterbeek (RRCE), qu'a été inaugurée la nouvelle pelouse synthétique du stade communal Guy Thys. A cette occasion, le bourgmestre Vincent De Wolf et l'échevine des Sports, Colette Njomgang-Fonkeu, ont donné le coup d'envoi des premiers matchs. Cette nouvelle surface de jeu contient des billes en liège et est équipée d'un tapis amortissant qui garantit un maximum de sécurité aux joueurs. Le service des Travaux publics en a par ailleurs profité pour rénover le système de drainage du terrain et remplacer les goals ainsi que les barrières disposées autour du stade. Un montant de 335.000 € a été investi dans la nouvelle pelouse et 100.000 € ont été nécessaires pour la mise en place du nouvel éclairage. Ces investissements importants ont été subsidiés en partie par la Région.

UN JOUR SANS...cambriolage !



Saviez-vous qu'environ 140 cambriolages ont lieu, chaque jour, en Belgique ? En 2019, la police de la zone Montgomery a enregistré pas moins de 1.167 cambriolages sur les trois communes (Woluwe-Saint-Lambert, Woluwe-Saint-Pierre et Etterbeek) soit à peu près trois par jour. Si ces statistiques sont en baisse par rapport aux années précédentes, le cambriolage reste une expérience traumatisante pour les victimes. Pour lutter contre ce phénomène, le SPF Intérieur, la police, les services de prévention communaux collaborent dans le cadre de la campagne de sensibilisation « Un jour sans... » organisée entre le 19 et le 25 octobre 2020.

Cette semaine de prévention précède le passage à l'heure d'hiver qui aura lieu la nuit du samedi 24 au dimanche 25 octobre, une période toujours propice aux tentatives de cambriolages.

Pour vous prémunir contre ces agressions, commencez par prendre contact avec votre conseiller en prévention. Que ce soit auprès de la commune d'Etterbeek au 02 737 02 06 ou auprès de votre police de Montgomery



au 02 788 95 35. Une fois chez vous, le conseiller pointera les points faibles de votre habitation en matière de sécurisation et il vous recommandera les meilleures mesures à mettre en place.

Des conseils en cascade

Vous désirez aller plus loin ? Retrouvez de nombreux conseils pratiques pour protéger votre habitation dans la brochure *Maison en sécurité*, éditée par le SPF Intérieur ou sur le site www.besafe.be. Sachez également que la commune d'Etterbeek accorde une prime à la sécurisation de l'habitation contre le cambriolage. Enfin, la page Facebook « ZPZMontgomery » vous informe régulièrement sur les dernières ruses ou modus operandi des cambrioleurs signalés sur le territoire.

i Dispatching de la zone Montgomery
02 788 53 43
Service de Prévention :
02 737 02 01 – 0497 599 833
Campagne « Un jours sans ... »
www.1joursans.be

La Propreté en fête le 19 septembre !



Ce jour-là, le parc du Cinquantenaire accueillait la 4^{ème} édition de la Fête de la Propreté, un événement organisé dans le cadre du « World Cleanup Day », en partenariat avec la Jeune Chambre Internationale et l'association Clean Walker Belgium. Outre la sensibilisation du public au respect de la propreté, celui-ci a une fois de plus permis de récolter une grande quantité de déchets lors d'un nettoyage participatif de rue cette fois-ci consacré au quartier de la place Saint-Pierre. Un grand bravo à tou-te-s pour votre participation à cette belle action citoyenne, et mille mercis à la fanfare Alegria de l'Athénée Jean Absil et au groupe Trashbeatz pour l'ambiance musicale déjantée !

Comme c'est le cas chaque mois, la Vie etterbeekoise offre aux partis politiques représentés au conseil communal la possibilité de s'exprimer. Ils ont choisi eux-mêmes le thème de leur intervention parmi les différents sujets abordés dans ce numéro.

LB
Bourgmestres


Regain des contaminations à Bruxelles

Depuis le début du mois d'octobre, l'augmentation exponentielle du nombre de contaminations au coronavirus sur le territoire bruxellois a forcé les autorités régionales, en concertation avec les 19 Bourgmestres, à prendre des nouvelles mesures. La fermeture des bars, des cafés et des salles de fêtes impacte une fois de plus nos habitudes et notre mode de vie.

Depuis plusieurs mois, nous sommes toutes et tous touchés par ce virus et nous avons dû accepter une nouvelle réalité. C'est pourquoi je tiens une nouvelle fois à vous sensibiliser sur le respect des règles. Soyons solidaires et respectons les mesures pour nous-même, mais aussi, et surtout pour nos proches. Rappelons qu'il est primordial de porter un masque là où il est obligatoire tout comme de respecter les distances de sécurité et les gestes barrière.

Afin de renforcer les dispositifs de lutte contre la pandémie, j'ai pris l'initiative de solliciter l'ouverture d'un centre de testing à Etterbeek. Vu l'impossibilité pour la Région de mettre les fonds nécessaires à disposition, j'ai proposé et obtenu du Collège des Bourgmestre et Echevins que ce soit la commune qui avance 700.000€ afin de créer dans l'urgence le premier village de testing bruxellois. Le « Village Mérode » permet de traiter quotidiennement jusqu'à 1.400 personnes tout en soulageant les services hospitaliers et les médecins généralistes.

Dans ces moments difficiles, il est fondamental de faire front ensemble, malgré les appartenances politiques, afin que chacun puisse mettre sa pierre à l'édifice pour construire un meilleur lendemain.



Vincent De Wolf
Bourgmestre

ECOLO GROEN


Le CPAS élargit sa mission !

Pour certains d'entre nous, la pandémie et les mesures prises pour y faire face ont aggravé une situation déjà fragile. Pour d'autres, les conditions se sont subitement détériorées lorsque l'activité économique est entrée en confinement. Ces derniers temps, le nombre de demandes d'aide auprès de notre Centre Public d'Action Sociale a donc sensiblement augmenté, en particulier pour certains publics dont les jeunes, les artistes et les indépendants. Toujours est-il que beaucoup d'Etterbeekois·es n'osent pas franchir la porte du CPAS malgré des conditions de vie de plus en plus difficiles, que ce soit par manque d'information, par peur de la stigmatisation ou par réticence face à une certaine complexité administrative.

Aussi est-il urgent d'expliquer que le CPAS a simplifié ses règles d'octroi et relevé les seuils de revenus pris en compte afin d'assurer à toutes les citoyen·nes qui éprouvent des difficultés financières un meilleur accès à un éventail d'aides plus large.

Bénéficiaire du droit passerelle ou d'allocation de chômage (temporaires ou non), travailleur·se « bas salaires », étudiant·e (jobiste ou non), bénéficiaire de l'aide sociale et toute autre en difficulté : le CPAS élargit sa mission et fournit des aides relatives au logement, à la consommation d'énergie, aux frais scolaires ou de crèche, aux besoins de première nécessité ou encore en matière de guidance budgétaire, de soutien psychosocial...

N'hésitez plus, donc, à frapper à la porte du CPAS, les équipes sont à l'écoute et font un travail extraordinaire, à la hauteur de cette situation exceptionnelle. Je le vois chaque semaine et je suis fier de savoir qu'à Etterbeek le redéploiement post-covid est aussi, et avant tout, social.




François Denuit
Conseiller CPAS

PS-spa+

Avancer ensemble pour le bien-être de vos enfants

Après des mois de confinement, tous les enfants étaient heureux de retrouver leurs copains, leurs écoles et leurs professeurs. Cependant, cette année la rentrée se fait sous des conditions particulières pour tous, en code jaune. Il est important et essentiel de continuer à fournir à nos élèves un enseignement de qualité et de leur permettre de retrouver leur rythme de vie sociale et active. Le plus important était de permettre un retour dans les meilleures conditions. C'est pourquoi, en plus des dispositifs et circulaires mis en place par la Fédération Wallonie-Bruxelles, le collège a également veillé à l'application et au suivi de ces règles afin que vos enfants puissent retourner sur les bancs de l'école en toute sécurité. L'enseignement doit continuer car il est l'un des principaux leviers d'équilibre sociétal, d'épanouissement, d'évolution et d'ascenseur social. Pour nous socialistes, cela est primordial. Nous restons à l'affût de l'évolution de la situation et mettrons toute notre énergie pour avancer ensemble pour le bien-être de vos enfants et des personnes qui les encadrent, tout en nous assurant que la santé de tous soit protégée.



Colette Njomgang Fonkeu
Échevine

Alternative


Réaménagement du site ING au Cours Saint Michel

Un important projet immobilier de réaménagement du site ING a été présenté aux riverains.

Il s'agissait d'une première réunion d'information, mais il n'est pas trop tôt pour insister sur l'importance des charges d'urbanisme. Pour rappel, les charges d'urbanisme, à fixer par la commune, imposent au demandeur d'un permis la réalisation de certaines obligations ou le paiement d'une charge afin de financer les coûts et besoins en infrastructures générés par son projet.

Dans le cadre de ces charges, nous soutenons fortement la réinstallation d'une belle plaine de jeux pour enfants et d'un espace multisports pour ados digne de ce nom, avec quelques agrès de gym et de sports. Nous comptons aussi sur la commune pour ensuite entretenir et assurer la propreté et la surveillance régulière de ces espaces de détente.

D'autre part, si le promoteur du projet immobilier s'engage à aménager et entretenir de larges espaces verts accessibles au public, il conviendra que, mieux qu'elle ne le fait aujourd'hui, la commune assure la propreté et la surveillance de ce parc sensiblement agrandi. Il y va de la qualité de vie au quotidien de tout un quartier !



Louise-Marie Bataille
Conseillère communale

DÉFI

Continuons nos efforts

Cela fait plusieurs mois que nous vivons une situation sanitaire grave. DÉFI a toujours pris les dispositions pour que la santé de tous soit prise en compte par les autorités. Depuis avril, nous avons recommandé le port du masque alors que les autorités fédérales ne promouvaient pas encore son utilisation ou s'engluaient ensuite dans des problèmes d'approvisionnement. Même si nous regrettons un retard dans son entame, nous tenons cependant à saluer la gestion de la crise par le Collège d'Etterbeek et son efficacité à répondre aux besoins des Etterbeekois.

Aujourd'hui, la situation démontre le bien-fondé des recommandations de DÉFI et que l'utilisation du masque, en plus des gestes barrières tels la distance sociale et le lavage régulier des mains, sont indispensables afin de préserver la santé de chacun.

Nous exhortons chaque citoyen de continuer son effort à être soucieux des autres et de soi-même pour éviter des situations dramatiques comme la perte d'un proche, la souffrance de vivre avec des séquelles dues au Covid 19, la perte d'un emploi, l'impossibilité de faire tourner son entreprise ou de pratiquer son art.

Nous avons certes besoin d'en revenir à la normale mais, pour atteindre cet objectif, nous devons faire preuve de solidarité. Comme le dit notre devise : « L'Union fait la force ». Alors, prenons soin de tout le monde !



Jean-Sébastien Lemaire

Info Covid-19 : en raison du contexte sanitaire actuel, les activités proposées ici sont susceptibles d'être modifiées, voire annulées. Des mesures particulières de précaution y seront peut-être aussi appliquées. Pour plus d'information à ce sujet, veuillez prendre directement contact avec les organisateurs.

Culture

Jusqu'au 30 octobre

Musée Foyer – Exposition de l'artiste Sasso Sartori (collages surréalistes)
GC De Maalbeek (97 rue du Cornet)
Du lundi au vendredi, de 9h à 22h
02 734 84 43 – demaalbeek@vgc.be
www.demaalbeek.be

Jusqu'au 30 octobre

« La Vie en Bleu » – Exposition de l'artiste Luigi Iacuzzi

Hôtel communal – Espace Entrée Libre
(113 avenue d'Auderghem)
Du lundi au vendredi, de 8h à 16h et les mardis jusqu'à 18h45
02 627 25 06 - culturefrancophone@etterbeek.be

Diversité

Lundis 26 octobre et 16 novembre

« Causeries autour de la diversité et de l'inclusion »

En collaboration avec Tina Van Royen
Rencontres-débats sur ces thématiques via la technique du « storytelling »
Ludothèque communale (24 avenue du Préau) – 18h à 20h
02 648 24 65
ymarbaix@etterbeek.irisnet.be

Environnement et Développement durable

Dimanche 25 octobre

Atelier « Récolte de graines »
Jardins Participatifs (171-173 avenue Nouvelle) – 10h30 à 12h30
02 627 27 85
etterbeek.durable@etterbeek.be

Dimanche 8 novembre

Atelier « De la fourche à la fourchette »
Les oiseaux au jardin, avec réalisation d'une mangeoire
Jardins Participatifs (171-173 avenue Nouvelle) – 10h30 à 12h30
02 627 27 85
etterbeek.durable@etterbeek.be

Samedi 14 novembre

Atelier « Un verger au fil des saisons »
La reproduction des petits fruits, avec distribution aux participants
Jardins Participatifs (171-173 avenue Nouvelle) – 10h30 à 13h
02 627 27 85
etterbeek.durable@etterbeek.be

Jeudi 26 novembre

Atelier « Les secrets du compostage »
Le vermicompostage : la formule idéale lorsqu'on vit en ville
Jardins Participatifs (171-173 avenue Nouvelle) – 18h à 21h
02 627 27 97
etterbeek.durable@etterbeek.be

Famille & Jeunesse

Dimanche 18 octobre

FilmloKET – Projection de film pour enfants et atelier « Buurman & Buurman experimenteren erop los! » (dès 4 ans)
GC De Maalbeek (97 rue du Cornet)
12h à 12h45 (film) / 13h à 15h (atelier)
2 € (film) / 7 € (film + atelier) / 2 € (Paspartoe-kansentariëf)

Prévention

Jeudi 15 octobre

Séance d'information – Les dangers des drogues et du protoxyde d'azote (en collaboration avec l'asbl Transit)
Service de Prévention
(53 rue Général Tombeur) – 18h
Inscription obligatoire (nombre de places limité)
0497 59 98 33 - contact@etterbeek-prevention.be

Mardi 20 octobre

Conférence – Le harcèlement scolaire : comment agir contre ce fléau en tant que parent ?

Bruno Humbeek, docteur en psychopédagogie (UMons), spécialiste des violences scolaires et familiales
Hôtel communal – salle du Conseil
(115 avenue d'Auderghem) – 19h
Inscription obligatoire (nombre de places limité)
0497 59 98 33 - contact@etterbeek-prevention.be

Propreté publique

Samedis 24 octobre et 28 novembre

Déchetterie mobile – 9h à 14h
24/10 : avenue du 2^{ème} Régiment de Lanciers
28/11 : avenue des Gaulois
0800 25 755 – proprete@etterbeek.be

Social

Vendredi 6 novembre

Permanence de l'écrivain public
Aide à la rédaction de courriers administratifs et privés
Contact Plus (65 rue des Champs) – 10h à 12h
02 627 27 37 – contact.plus@etterbeek.be

Solidarité internationale

Du 18 octobre au 28 novembre

Automne des Solidarités – Expositions, ateliers, causeries autour de la justice climatique dans différents lieux d'Etterbeek
Découvrez le programme complet des activités sur www.etterbeek.be
02 609 16 72 – 02 627 27 61
picetterbeek@mlett.brussels – solidariteinternationale@etterbeek.be

Vie politique

Lundis 19 octobre et 23 novembre

Conseil communal
Hôtel communal – salle du Conseil
(115 avenue d'Auderghem) – 20h
02 627 23 22 – secretariat@etterbeek.be

Les ambassadeurs de la propreté reprennent du service

La prochaine réunion des ambassadeurs de la propreté aura lieu le jeudi 19 novembre, de 19h à 21h au QG des agents de la propreté (place du Rinsdelle, 24). Pour rappel, il s'agit d'un réseau de citoyens bénévoles encadrés par les médiateurs éco-citoyenneté qui se réunissent afin d'imaginer, ensemble, des solutions constructives aux différents problèmes de propreté rencontrés sur le territoire de la commune. Si cette thématique vous parle et que vous désirez intégrer ce réseau, n'hésitez pas à prendre préalablement contact avec le service Propreté.



Service Propreté : 0800 25 755
proprete@etterbeek.be

Halloween au parc Hap

C'est une grande première ! Un parcours d'Halloween concocté par le service Animation vous attend le 31 octobre au parc Hap. Crise sanitaire oblige, les départs auront lieu en petits groupes (maximum 30 personnes) à partir de 17h30, toutes les 40 minutes jusqu'à 21h30 (dernier départ 20h50).

Pour l'occasion, le parc Hap se transformera en lieu d'épouvante abritant des monstres en tout genre et des surprises terrifiantes. Le site sera plongé dans la pénombre pour rendre la balade exceptionnelle et les visiteurs découvriront de véritables tableaux vivants ! Les plus jeunes aventuriers sont invités à venir déguisés et toutes les familles repartiront avec une surprise.

Animation gratuite mais inscription indispensable via :
www.weezevent.com/halloween-27

L'ensemble des services communaux d'Etterbeek seront inaccessibles le lundi 2 novembre 2020.

T'as un bug ? Appuie sur reset

Quand une Etterbeekoise transforme son burn-out en une opportunité pour se réinventer...



© Maïté Brochia

Lors de ce long cheminement, son amour pour les mots refait surface. Elle commence alors la rédaction du livre « T'as un bug ? Appuie sur reset » dans lequel elle se livre avec pudeur mais aussi avec humour sur la complexité de la guérison d'un burn-out. Elle y dénonce également l'absurdité d'un système qui laisse le travailleur fragilisé dans sa solitude. Enfin, elle démystifie la reconversion professionnelle pour prouver que se réinventer est à la portée de tous.

Aujourd'hui, l'auteure etterbeekoise jongle entre ses activités de copywriter, de créatrice de contenus et de rédactrice. Afin d'inspirer d'autres femmes, elle a également créé le blog « Elles ont osé entreprendre ! », qui met en lumière des entrepreneures qui ont, elles aussi, choisi de se reconverter professionnellement.

www.facebook.com/nilayinmelerauteur
www.ellesontoseentreprendre.com

Prix du livre : 18 €

Format : A5/258 pages

ISBN : 978-2-8083-0959-2

En vente à la librairie Tropismes (Bruxelles) ou disponible via www.publier-un-livre.com

En 2014, Nilay Inmeler, une trentenaire alors cadre dans l'industrie pharmaceutique, est victime d'un épuisement professionnel. Le choc est violent, son monde s'écroule. Refusant de se laisser abattre, elle va emprunter un parcours sinueux et traverser des étapes qui lui permettront de renouer avec elle-même.

Nos voiries se refont une beauté



La rue Beckers est actuellement en travaux. Il s'agit du tronçon situé entre l'avenue de la Chasse et la rue Alex Marcette. Les trottoirs ont été entièrement rénovés et les ouvriers s'attaquent maintenant au réasphaltage de la route. Les travaux sur le second tronçon de la rue devraient commencer à la fin de l'année.

Deux autres chantiers sont également prévus pour le mois d'octobre : il s'agit du réasphaltage de la rue Général Fivé (entre la chaussée de Wavre et la rue Baron Dhanis) et la rue Charles Degroux (entre la rue de Linthout et la rue d'Oultremont). Nous vous tiendrons informés du suivi de ces chantiers dans notre prochaine édition.

Double déménagement en vue pour le service Contact Plus

Avant d'intégrer le nouveau centre administratif actuellement en construction sur le site des Jardins de la Chasse et dont l'ouverture est prévue début 2021, le service Contact Plus va provisoirement s'installer à la rue des Champs, à proximité immédiate du carrefour de la Chasse, du complexe sportif et de la piscine communale.

L'immeuble qu'il a jusqu'ici occupé au 219 de l'avenue Auderghem et qui abritait autrefois le théâtre Yvan Baudouin est en effet appelé à subir un lifting complet programmé dans le cadre du contrat de Quartier Durable « Chasse-Gray ».

Dès le 19 octobre, c'est donc au 65 de la rue des Champs qu'il faudra vous rendre pour toute question ou démarche en lien avec les personnes âgées et/ou en situation de handicap. Signalons au passage que le service Contact Plus sera entretemps exceptionnellement fermé du 12 au 14 octobre.

Pour rappel, Contact Plus gère et coordonne aussi tout ce qui a trait au volontariat sur le territoire de la commune et héberge par ailleurs d'autres projets à vocation sociale comme « Senior Solidarité ». Il est également chargé de la gestion des activités destinées aux personnes âgées et abrite le service du CPAS consacré à l'aide à domicile. Enfin, c'est également là que se déroulent chaque premier vendredi du mois les permanences de l'écrivain public.

Service Contact Plus
 02 627 27 37
contact.plus@etterbeek.be

Balade autour des femmes illustres dans les rues d'Etterbeek



Depuis le 15 juin 2020, 11 rues d'Etterbeek ont reçu le nom d'une femme qui s'est investie pour faire avancer la société, que ce soit dans le domaine politique, scientifique ou littéraire. Vous reconnaîtrez ces plaques de rue temporaires à la mention « women's rights ». L'occasion aussi de mettre en lumière le passé colonial de la commune puisque les artères choisies portent toutes le patronyme d'acteurs de la colonisation.

Mais qui étaient ces femmes ? Quelle est leur histoire, leur origine ? Quelles traces ont-elles laissées dans l'histoire ? Pour répondre à toutes ces questions, des balades pédagogiques vous sont proposées par l'échevine Françoise de Halleux et le service Egalité des Genres et Diversité, en collaboration avec l'association Bamko-Cran qui œuvre, entre autre, pour la promotion de l'interculturalité et la lutte contre le racisme en Belgique.

Voici les dates des prochaines balades pédagogiques :

En 2020 :

- Mercredi 14 octobre à 17h00
- Samedi 17 octobre à 14h00
- Samedi 7 novembre à 14h00

En 2021 :

- Dimanche 28 février à 14h00
- Mercredi 3 mars à 17h00
- Samedi 6 mars à 14h00
- Dimanche 14 mars à 14h00

Inscription indispensable auprès du service de l'Egalité des Genres et de la Diversité : egalite@etterbeek.be

Renseignements généraux :
 02 627 27 54